

NOM CHIMIQUE :

FLAME STOP[®] V



1-877-397-7867

WWW.FLAMESTOP.COM

DESCRIPTION :

Le mastic Flame Stop V est un matériau qui peut être façonné comme la pâte à modeler. Il est rouge et formé en blocs de cinq livres, 12 blocs par caisse. Chaque livre représente 24 pouces cubes. Le calfeutrant ou le mastic Flame Stop V peut être appliqué avec divers pistolets à calfeutrer ou avec une truelle. Les caractéristiques des deux produits assurent une résistance contre le rétrécissement, le craquelage ou l'affaissement. Le produit demeure souple dans la plupart des conditions atmosphériques (à moins que la température excède F pendant de longues périodes), mais une réduction de souplesse n'aura aucun effet négatif sur ses propriétés ignifuges. À utiliser pour modifier facilement les éléments pénétrants. Le calfeutrant/mastic est intumescent pour permettre l'expansion au besoin. Il est facile à appliquer et n'exige aucun accessoire, tout en demeurant non toxique, ininflammable et non cancérigène.

924 BLUE MOUND RD.

FT. WORTH, TX 76131

817-306-1222

TÉLÉCOPIEUR 817-306-1733

COURRIEL : info@flamestop.com

UTILISATIONS DE BASE :

À utiliser lorsqu'une pénétration n'est pas permise pour le transfert d'air, de fumée, d'eau ou d'émanations. Le produit peut résister à des températures allant jusqu'à 2 000 °F pendant trois heures. Puisqu'il s'agit d'un produit intumescent, il peut également être utilisé sur les tuyaux en plastique. Ces produits sont souvent utilisés pour la pénétration de conduits, de câbles électriques, de canalisations de câbles téléphoniques, de tuyaux en acier, de tuyaux de verre, de tuyaux isolés, de tuyaux en plastique et de brides d'obturation.

INSTALLATION :

La formule chimique de Flame Stop V est à la fine pointe de la technologie. Le produit est non toxique et ininflammable, il minimise la génération de fumée et il n'exige aucun matériel de manutention spécial. Contrairement aux systèmes d'installation complexes de la plupart des autres produits, la méthode d'installation de Flame Stop V est la même pour chaque type de pénétration courante. Cela permet à l'estimateur et à l'installateur d'accomplir le travail sans trop d'efforts. Le calfeutrant peut être appliqué à l'aide d'un pistolet à calfeutrer (mécanique ou pneumatique) ou à l'aide d'une truelle appropriée. Le mastic peut être façonné pour se conformer aux exigences de la pénétration. Il importe de s'assurer que le scellant touche toutes les surfaces pour assurer l'adhésion. Pour un degré de résistance au feu de trois heures, il faut appliquer le produit de chaque côté de la pénétration à une profondeur d'un pouce ou à une profondeur de deux pouces sur un seul côté de la pénétration. Des fiches techniques sont disponibles pour toutes les pénétrations courantes. Lorsque Flame Stop V est exposé aux conditions atmosphériques extérieures, une peinture au latex devrait être appliquée sur le produit pour en prévenir la détérioration.

RESTRICTIONS :

Une épreuve de comptabilité à petite échelle est fortement recommandée lorsque la pertinence d'une application donnée est remise en question. Cependant, la comptabilité des matériaux de construction ordinaires a été prouvée. Une épreuve approfondie de comptabilité est recommandée

NORMES APPLICABLES :

Les résultats des essais de résistance au feu tels que définis dans la norme ASTM E-814 « *Standard Method of Fire Tests of Through-Penetration Firestops* » et dans la norme ASTM L-119 démontrent que le mastic ou le calfeutrant Flame Stop V est approprié comme élément coupe-feu pour les pénétrations dans les murs ou les planchers. Le produit a également été mis à l'essai et satisfait à la norme UL 1479. Les données existantes sur les essais démontrent que le matériau a résisté à l'action du feu pendant trois heures et à l'essai du jet extincteur dans la plupart des combinaisons standard d'essais. Flame Stop V satisfait également aux exigences de la norme IEEE 634.

****** Après le traitement, une période de conditionnement de 24 heures est requise avant l'essai. ******

INDICE DE PROPAGATION DES FLAMMES 0 ET INDICE D'ÉMISSION DE FUMÉE 20

GARANTIE :

La seule obligation du fournisseur et du fabricant est de remplacer la quantité du produit qui a été prouvé défectueux. Ni le fournisseur ni le fabricant ne seront responsables de toute blessure perte, directe ou indirecte, découlant de l'utilisation du produit ou de l'incapacité d'utiliser le produit. Avant d'utiliser le produit, l'utilisateur doit déterminer si le produit est approprié pour l'utilisation qu'il veut en faire, et l'utilisateur assume tous les risques et l'entière responsabilité relativement à cette utilisation.